

**COMPTES SOCIAUX**

**Notes et Annexes**

**EXERCICE 2025**

## Sommaire

Bilan au 31 décembre 2025.....	3
1 Actif .....	3
2 Passif .....	4
Compte de résultat au 31 décembre 2025.....	6
Annexe des comptes au 31 décembre 2025 .....	8
1 Principes et méthodes comptables .....	8
2 Faits marquants.....	9
2.1 Faits marquants de l'exercice .....	9
2.2 Evènements postérieurs à la clôture .....	9
3 Notes sur les postes de bilan .....	9
3.1 Actif .....	9
3.1.1 Actif immobilisé .....	9
3.1.2 Actif circulant .....	10
3.1.3 Comptes de régularisation actif.....	10
3.2 Passif .....	10
3.2.1 Variation des Fonds Propres .....	10
3.2.1 Provisions pour risques et charges .....	11
3.2.4 Comptes de régularisation passif.....	11
4 Notes sur le compte de résultat .....	12
4.1 Charges .....	12
4.1.1 Charges d'exploitation .....	12
4.1.2 Charges financières .....	13
4.1.3 Charges exceptionnelles .....	13
4.2 Produits.....	14
4.2.1 Produits d'exploitation.....	14
4.2.2 Produits financiers .....	15
4.2.3 Produits exceptionnels.....	15
5 Autres informations .....	15
5.1 Personnel .....	15
5.2 Rémunération des salariés.....	15

# Bilan au 31 décembre 2025

## 1 Actif

(Montants en euros)

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles :</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1,00		1,00	1,00
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total II</b>	1,00	-	1,00	1,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	11 882,03		11 882,03	6 320,97
Charges constatées d'avance				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	589 474,67		589 474,67	616 549,30
<b>Total III</b>	601 356,70	-	601 356,70	622 870,27
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)</b>	<b>601 357,70</b>	<b>-</b>	<b>601 357,70</b>	<b>622 871,27</b>

## 2 Passif

(Montants en euros)

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	574 351,05	600 434,61
Excédent ou déficit de l'exercice	- 32 911,39	- 26 083,56
Situation nette (sous total)	541 439,66	574 351,05
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>541 439,66</b>	<b>574 351,05</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>		

<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	<b>97 413,81</b>	<b>98 812,62</b>
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>97 413,81</b>	<b>98 812,62</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>638 853,47</b>	<b>673 163,67</b>

# Compte de résultat au 31 Décembre 2025

(Montants en euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>		
<b>Ventes de biens et services</b>	0,00	0,00
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
<b>Produits de tiers financeurs</b>	130 000,00	130 000,00
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</b>		
<b>Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles</b>		
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>		
<b>Autres produits</b>	7 181,20	6 440,00
<b>TOTAL I</b>	<b>137 181,20</b>	<b>136 440,00</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>		
<b>Variation de stocks</b>		
<b>Autres achats et charges externes</b>	107 424,94	92 129,72
<b>Aides financières</b>		
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
<b>Salaires</b>		
<b>Cotisations sociales</b>		
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>		
<b>Dotations aux provisions</b>		
<b>Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées</b>		
<b>Reports en fonds dédiés</b>		
<b>Autres charges</b>	63 229,82	71 152,49
<b>TOTAL II</b>	<b>170 654,76</b>	<b>163 282,21</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-33 473,56</b>	<b>-26 842,21</b>

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	562,17	758,65
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL III</b>	<b>562,17</b>	<b>758,65</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeur comptable des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>562,17</b>	<b>758,65</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-32 911,39</b>	<b>-26 083,56</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>137 743,37</b>	<b>137 198,65</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>170 654,76</b>	<b>163 282,21</b>
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-32 911,39</b>	<b>-26 083,56</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# Annexe des comptes au 31 décembre 2025

## 1 Principes et méthodes comptables

L'Association ARVIGE est une association loi de 1901 déclarée auprès de l'ACPR. Elle a pour objet la souscription des PERP et des PER pour le compte des participants et la représentation de leurs intérêts.

Pour chaque PERP et PER souscrit, l'association :

- Met en place un comité de surveillance ;
- Organise la consultation de l'assemblée des participants de chaque plan ;
- Assure le secrétariat et le financement de chaque comité de surveillance et de chaque assemblée des participants.

L'organisme gestionnaire assure la gestion administrative (tenue des comptes enregistrant les droits des participants) et la gestion financière des PERP. Les actifs sont cantonnés et conservés par un dépositaire unique distinct de l'organisme d'assurance gestionnaire.

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### Changement de méthode comptable :

Le bilan et le compte de résultat ont été établis selon le règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif et, pour les opérations ne relevant pas de ce règlement, selon les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Applicables à compter du 1er janvier 2025, le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 est venu modifier le plan comptable général tel que défini dans l'ancien règlement ANC n°2014-03 du 4 juin 2014 et le règlement n°2023-03 du 7 juillet 2023 est venu modifier le règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux personnes morales de droit privé à but non lucratif en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce changement de méthode comptable n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

## 2 Faits marquants

### 2.1 Faits marquants de l'exercice

L'Assemblée Générale décide de maintenir la cotisation à 10 centimes d'euro (0,10 €) par adhésion à un PER, au titre de la contribution aux ressources de l'association.

L'Assemblée Générale fixe le montant des indemnités de présence à 250 € par membre et de 500 € par président.

### 2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

## 3 Notes sur les postes de bilan

### 3.1 Actif

#### 3.1.1 Actif immobilisé

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé					-	
Immobilisations incorporelles					-	
Marque ARVIGE	1,00	-	-		1,00	1,00
Immobilisations corporelles					-	
Immobilisations financières					-	
<b>Total</b>	<b>1,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>

L'« Actif immobilisé » présente un solde d'1 € au 31/12/2025, pour le dépôt de la marque « Arvige » réalisé en 2007.

## 3.1.2 Actif circulant

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2025				31/12/2024
					Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Stocks et en-cours					-				
Avances et acomptes versées sur commandes					-				
Créances									
Créances clients et comptes rattachés					-				
Autres créances	7 771,13			4 110,90	11 882,03	11 882,03			6 320,97
Capital souscrit - appelé non versé					-				
Banque CADIF	43 575,01	4 839,29	11 818,73	540 128,06	600 361,09	600 361,09			640 794,52
Livret A CADIF	26 609,35				26 609,35	26 609,35			26 047,18
<b>Total</b>	<b>77 955,49</b>	<b>4 839,29</b>	<b>11 818,73</b>	<b>544 238,96</b>	<b>638 852,47</b>	<b>638 852,47</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>673 162,67</b>

Les « Actifs circulants » ont un solde global de 638 852,47 € au 31/12/2025 contre 673 162,67 € en 2024.

- La cotisation sur les adhésions de contrats PER du 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2025 à recevoir de C.A.A.R. pour 4 110,90 € contre 2 874,90 € en 2024. Le montant de la cotisation par contrat 0,10 €.
- La contribution du PER au Fonctionnement pour 7 771,13€
- Les Disponibilités représentent la trésorerie de l'association Arvige au 31/12/2025 sur les comptes courants et sur le Livret A de la CADIF pour un total de 626 970,44 € contre 666 841,70 € en 2024.

## 3.1.3 Comptes de régularisation actif

Néant au 31/12/2025

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Variation des Fonds Propres

(en euros)

	01/01/2025	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2025	31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					-	
Fonds propres avec droit de reprise					-	
Ecart de réévaluation					-	
Réserves					-	
Report à nouveau	600 434,61	- 26 083,56			574 351,05	
Excedent ou déficit de l'exercice	- 26 083,56	26 083,56	- 32 911,39	-	32 911,39	-
<b>Situation nette</b>	<b>574 351,05</b>	<b>-</b>	<b>- 32 911,39</b>	<b>-</b>	<b>541 439,66</b>	<b>574 351,05</b>
Fonds propres consommables					-	
Subvention d'investissement					-	
Provisions régimentées						
<b>Total</b>	<b>574 351,05 €</b>	<b>-</b>	<b>- 32 911,39</b>	<b>-</b>	<b>541 439,66</b>	<b>574 351,05</b>

Le résultat de l'exercice relatif aux contrats PERP est reversé chaque année aux différents plans (Vitalité et Velours).

Dans les Fonds Propres, le compte de report à nouveau présente un solde de 574 351,05 € après affectation du résultat 2024 relatif aux nouveaux contrats PER souscrits en 2024.

Pour l'exercice 2025, la perte s'élève à 32 911,39 €.

### 3.2.1 Provisions pour risques et charges

Néant au 31/12/2025

### 3.2.2 Dettes

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2025				31/12/2024
					Total	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles					-				
Autres emprunts obligataires					-				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					-				
Emprunts et dettes financières divers					-				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					-				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-		-	-			
Dettes fiscales et sociales					-				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					-				
Charges à payer	57 621,20	14 480,30	18 096,94	7 090,37	97 288,81	97 288,81			<b>98 687,62</b>
Autres Dettes diverses	- 24 208,33	-	-	24 333,33	125,00	125,00			125,00
<b>Total</b>	<b>33 412,87</b>	<b>14 480,30</b>	<b>18 096,94</b>	<b>31 423,70</b>	<b>97 413,81</b>	<b>97 413,81</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>98 812,62</b>

Les comptes « Dettes » font ressortir un montant global de 97 413,81 € au 31/12/2025 contre 98 812,62 € au 31/12/2024 et se décomposent de la manière suivante :

- Les « Travaux administratifs » représentent un montant de 63 427,20 € au 31/12/2025 contre 60 458,60 € au 31/12/2024.
- La provision des honoraires des Commissaires aux Comptes est de 5 414 € au 31/12/2025 contre 5 214 € au 31/12/2024.
- L'« Affectation du résultat » à reverser aux plans pour un montant de 26 167,61 € en 2025 contre 32 533,26 € en 2024, correspond à l'excédent de subvention reçue sur les charges de l'année pour les 3 cantons.

### 3.2.4 Comptes de régularisation passif

Néant au 31/12/2025

## 4 Notes sur le compte de résultat

### 4.1 Charges

#### 4.1.1 Charges d'exploitation

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	[en euros]	
					31/12/2025	31/12/2024
Achats de marchandises					-	
Achats de matières et autres approvisionnements					-	
Autres achats et charges externes :					<b>107 424,94</b>	<b>92 129,72</b>
Assurance	10 918,53	-	-	-	10 918,53	10 568,50
Documentation générale	-	-	-	-	-	-
Travaux Administratifs	49 926,81	4 500,00	4 500,00	4 500,00	63 426,81	60 417,86
Honoraires audit actuariel	-	-	-	-	-	-
Honoraires CAC	5 414,00	-	-	-	5 414,00	5 340,43
Honoraires audit juridique	-	-	-	-	-	-
Honoraires avocats	-	-	-	-	-	-
Annonces et insertions	-	-	-	-	-	-
Publicité, relations pub	1 194,20	-	-	-	1 194,20	-
Site Internet	4 560,00	-	-	-	4 560,00	1 500,00
Transports, déplacements et hôtels	2 699,02	5 722,50	372,16	1 028,89	9 822,57	9 468,40
Missions et réceptions	11 762,53	-	-	-	11 762,53	4 498,42
Frais bancaires	233,20	47,20	30,90	15,00	326,30	336,11
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements					-	
Charges sociales					-	
Autres charges :					<b>63 229,82</b>	<b>71 152,48</b>
Marque						
Droits d'auteur						
Indemnité de présence	6 625,00	4 750,00	1 500,00	3 625,00	16 500,00	13 250,00
Contribution au fonctionnement	- 2 590,37			30 923,71	28 333,34	28 333,33
Cotisations reversées aux plans	- 5 180,76	9 980,30	13 596,94	-	18 396,48	29 569,15
<b>Total</b>	<b>85 562,16</b>	<b>25 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>40 092,60</b>	<b>170 654,76</b>	<b>163 282,20</b>

Les dépenses sont les suivantes :

- L'assurance RC s'établit à 10 918,53 €, en 2024 le montant était de 10 568,50€.
- Les travaux administratifs s'élèvent à 63 426,81 € en 2025 contre 60 417,86 € en 2024.

Il s'agit d'une convention de services signée en janvier 2008 entre PREDICA et ARVIGE qui prévoit que Predica assure des travaux administratifs, juridiques et comptables pour l'association.

Depuis la réorganisation « Assurances 2020 », les travaux sont réalisés par Crédit Agricole Assurances Solutions avec une régularisation tarifaire et du temps passé par l'ensemble des intervenants sur le dossier, qui n'avaient pas été ajustés depuis 2008.

- Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 5 414 € en 2025 contre 5 340,43 € en 2024.
- Les dépenses pour le site internet en 2025 s'élèvent à 4 560 €. Elles étaient de 1 500 € en 2024.

- Les frais de « Transports et déplacements et hôtels », affichent un montant de 9 822,57 € en 2025 contre 9468,40 € en 2024.
- Le poste « Missions et Réceptions » fait apparaître un solde 11 762,53 €, alors qu'en 2024 ils s'élevaient à 4 498,42 €.
- Le montant des frais bancaires qui s'élèvent à 326,30 € contre 336,11 € au 31/12/2024.

Les « autres charges » d'un montant de 63 229,82 € contre 71 152,48€ en 2024 tiennent compte des éléments suivants :

- Les « Indemnités de présence » font ressortir un solde de 16 500 € en 2025 contre 13 250 € en 2024.
- Les cotisations reversées aux plans Vitalité et Velours sont de 18 396,48 € en 2025 contre 29 569,15 € à fin 2024.
- La contribution PER au fonctionnement s'élève à 28 333,33 €, identique à 2024.

#### 4.1.2 Charges financières

Néant au 31/12/2025

#### 4.1.3 Charges exceptionnelles

Néant au 31/12/2025

## 4.2 Produits

### 4.2.1 Produits d'exploitation

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises					-	
Production vendue de biens et services					-	
Production stockée					-	
Production immobilisée					-	
Subvention d'exploitation	85 000,00	25 000,00	20 000,00		130 000,00	130 000,00
Reprise sur provisions et amortissements, transfert de charges					-	
Autres produits				7 181,20	7 181,20	6 440,00
<b>Total</b>	<b>85 000,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>7 181,20</b>	<b>137 181,20</b>	<b>136 440,00</b>

L'association Arvige a perçu pour l'exercice 2025, un montant global de 130 000 € de subventions de la part des Plan Vert Vitalité (25 000 €) et PERP Velours (20 000 €) et 85 000 € pour son fonctionnement.

L'Assemblée générale avait approuvé le budget 2025 de 150 000 €, réparti entre ARVIGE (85 000 €), le Plan Vert Vitalité (25 000 €) et le Plan Velours (20 000 €).

Une cotisation a été attribuée à l'association sur les adhésions 2025 de contrats PER pour un total de 7 181,20 € contre 6 440 € en 2024.

Sa valeur unitaire était de 2 € sur les adhésions et transferts de contrats au cours de l'année 2022, et a été revue à la baisse pour 0,50 € à partir du mois de décembre 2022 selon la cinquième résolution de l'Assemblée générale tenue le 10 juin 2022. Elle a été de nouveau revue à la baisse à 0,10€ à compter du 09 octobre 2023 selon la cinquième résolution de l'Assemblée Générale tenue le 06 juin 2023.

Cette cotisation a été versée tous les trimestres échus de 2025. Le montant relatif au 4<sup>ème</sup> trimestre, constaté à l'actif circulant au 31 Décembre 2025 pour 2 879,50 €, sera versé au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.

Pour rappel, la limite de prélèvements ne doit pas dépasser 0,02% des actifs de chaque plan et la subvention du compte général est proratisée sur les actifs globaux des PERP.

## 4.2.2 Produits financiers

	ARVIGE	VITALITE	VELOURS	PER	31/12/2025	31/12/2024
Participations					-	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					-	
Autres intérêts et produits assimilés	562,17	-	-		562,17	758,65
Reprise sur provisions et transfert de charges					-	
Différences de change					-	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement					-	
<b>Total</b>	<b>562,17</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>562,17</b>	<b>758,65</b>

Les « Produits financiers » font apparaître un solde de 562,17 € en 2025 contre 758,65 € à fin 2024. Ils correspondent aux intérêts bancaires perçus au cours de l'exercice sur le livret A.

## 4.2.3 Produits exceptionnels

Néant au 31/12/2025

# 5 Autres informations

## 5.1 Personnel

Néant au 31/12/2025

## 5.2 Rémunération des salariés

Néant au 31/12/2025